



Le BOIS INTERNATIONAL

L'officiel du bois >> Charpente / Construction / Menuiserie / Meuble

ZOOM

CSF bois : les enjeux du prochain contrat de filière

L'hebdomadaire de la filière bois

N° 26 - 971

3,60 euros

samedi 14 juillet 2018

ISSN 1770-4074

En direct avec...

Dominique Becht,
co-directrice du Plab Grand-Est p.14

Le bois dans le monde

Sri Lanka : la filière bois
entre artisans locaux et usines d'Etat p.16

Les marchés

Fédération européenne du parquet :
le secteur progresse en 2017 p.20



EMPILEUR DÉPILEUR AUTOMATIQUE
Système d'aide à la manutention



SPÉCIALISTE EN MANUTENTION DU BOIS
EN PREMIÈRE ET DEUXIÈME TRANSFORMATION

Résineux et feuillus

Bois de charpente / Palettes / Plots / Avivés / Menuiseries /
Traverses de chemin de fer / Construction maison ossature bois /
Scieries / Tonnelleres

M O U S S E
P R O C E S S

Tél. : 33 (0)1 60 83 00 30 • Mob. : 33 (0) 6 26 73 00 59 • Fax : 33 (0)9 55 70 64 92
contact@mousseprocess.com • www.mousseprocess.com



Grand-Est La région s'engage pour l'emploi et la formation

Valérie Debord, vice-présidente de la région
Grand-Est en charge de l'Emploi, des représentants

de l'Etat, des académies de Reims, Nancy-Metz et Strasbourg, de l'Onisep Grand-Est, de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf), de la profession (Fibois, Gipeblor et Valeur bois, le Plab et l'Ameublement Français) ainsi que leurs organismes paritaires collecteurs agréés, ont signé le contrat d'objectifs territorial "Forêt, bois et ameublement", le 12 juin à Remiremont (88). Cette signature s'est déroulée au lycée André-Malraux. Ce COT est un outil de contractualisation entre l'Etat, la région et les organisations professionnelles représentatives du secteur sur les questions de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'emploi.

D'une durée de trois ans, le contrat d'objectifs territorial des métiers de la forêt, du bois et de l'ameublement est piloté par la région, en partenariat avec l'Etat et les représentants des organisations professionnelles. Afin de développer les compétences dans le domaine de la forêt, du bois et de l'ameublement et d'anticiper les évolutions du secteur en termes d'emploi et de formation, trois priorités ont été définies : observer les métiers et les compétences en Grand-Est et identifier les besoins des entreprises pour piloter la réponse de formation initiale et continue ; promouvoir les métiers et les carrières par une information maîtrisée, en mobilisant les professionnels du secteur et en sensibilisant les réseaux d'orientation aux réalités des métiers ; répondre aux besoins du secteur et améliorer l'insertion professionnelle par une formation professionnelle initiale et continue adaptée, en développant l'alternance et le lien "école-entreprise" et en accompagnant le maintien et la montée en compétence des professionnels. Ces orientations sont déclinées en six actions opérationnelles, dont la mise en œuvre et le suivi seront assurés par les signataires et leurs partenaires associés.

La filière des métiers de la forêt, du bois et de l'ameublement regroupe plus de 55.900 salariés, soit 2,5% des actifs du Grand-Est, répartis dans 9.870 entreprises, soit le 2^e rang au niveau national. La forêt couvre 1/3 du territoire du Grand-Est et représente 12% de la surface forestière française. Elle produit 15% du volume de bois sur pieds et 17% des sciages. Le chiffre d'affaires de la filière est de 11 milliards d'euros par an. Plus de 3.500 jeunes suivent une formation dans les métiers du bois, tous niveaux confondus, avec des perspectives d'insertion favorables.



Pays de la Loire Atlanbois : bilan d'une année dynamique

Atlanbois, interprofession pour

la promotion du bois en Pays de la Loire, rassemble aujourd'hui 435 adhérents et 9 salariés. Le 29 juin, lors de son assemblée générale à l'Oie (85), l'association a fait le bilan sur une année d'actions autour du bois-énergie, de la construction bois, de la forêt et de la formation dans la filière.

Atlanbois a gagné 29 adhérents cette année, synonyme d'une dynamique régionale. L'année 2017-2018 a été marquée par une conjoncture favorable dans de nombreux secteurs de la filière forêt-bois. Dans ce contexte globalement positif, il faut noter les tensions liées à l'export de grumes de chêne vers la Chine. Le sujet de l'accès à la ressource est primordial pour les entreprises de transformation.

Tout au long de l'année, Atlanbois a mis en place de nouvelles actions pour sensibiliser les professionnels et le grand public comme Habiter bois, l'exposition In Ze Bois, Splash...

Par son rôle de représentation de la filière forêt-bois en Pays de la Loire, Atlanbois a été fortement investie dans les différentes commissions régionales : commission régionale de la forêt et du bois, plan régional de la forêt et du bois, comité régional des professionnels du bâtiment, schéma régional biomasse...

Cette AG fut aussi l'occasion de mettre en avant des thématiques majeures telles que la signature du Grand appel à renouveler la forêt, la signature de l'Alliance bois construction rénovation, la remise du Prix régional construction bois ou encore l'organisation des Trophées de l'innovation.